



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 27 mai 2021

GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE

Depuis ce matin, en raison d'un fort trafic, l'accès vers les installations portuaires sont encombrés et d'importants ralentissements sont constatés sur l'autoroute A16.

Afin de préserver le trafic transmanche et l'activité économique des plates-formes, les services de la préfecture ont pris, par arrêté préfectoral, les mesures suivantes :

- La circulation de tout véhicule sur l'Autoroute A 16 (sens Dunkerque-Calais) est délestée au niveau de l'échangeur 49 et de la bretelle d'insertion sur l'autoroute A 16 vers Calais de l'échangeur 50.
- Les forces de l'ordre sont mobilisées afin de sécuriser l'ensemble des dispositifs routiers mis en œuvre.

A 10h30, **857** poids lourds sur les 2800 prévus au niveau du port de Calais.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)